

BREVES DE COVID

Réunion du 10 avril 2020 à 11 H avec les OS et l'équipe de Direction

Point sanitaire :

A ce jour, on recense toujours 6 cas présumés de Covid 19 parmi nos collègues. Même chiffre que mercredi !!!

En réalité 7 cas, le premier étant déclaré avant le recensement, mais les règles de protection ont été respectées (éloignement, surveillance,...).

Les personnes en quatorzaine ont pu réintégrer leur service sauf une.

Les agents qui avaient contracté le virus doivent réintégrer leur service mardi. Toutefois, ils n'ont toujours pas reçu le questionnaire pour la reprise et n'ont pas reçu le feu vert du médecin de prévention pour les déclarer aptes au travail. Madame DESBOIS a déclaré que tant que les agents n'avaient pas l'autorisation du médecin, il fallait qu'ils restent chez eux. Le docteur a les coordonnées de chaque personne pour pouvoir les contacter et décider de leur reprise ou non.



Un lot de 100 gels est arrivé !!! Ils seront distribués au personnel présent sur site.

A la question, aura-t-on des bouteilles d'alcool ménager ? « La réponse est : on a pas eu le temps de voir mais ce n'est pas grave, vous avez des gels hydroalcooliques d'arrivés ».

Petit conseil syndical, ne laver pas vos ordis et vos postes de travail avec les gels car après vous devrez vous passer les mains à l'alcool ménager...



La société qui a effectué la désinfection des locaux (après les 3 cas dans le même service) est la même que celle qui fait les ménages quotidiens dans nos locaux, un avenant a été signé avec cette société.

Les produits de nettoyage utilisés sont les mêmes que ceux dans les hôpitaux aux dires de la Direction.

Point effectifs :

Jeudi 9 avril 2020 :

-58 agents en présentiel, l'augmentation est la conséquence de la fin de quatorzaine à la trésorerie municipale de Châteauroux.

-55 agents en télétravail.

On a donc un effectif total de travailleurs de 40 % dont 19 % en présentiel.

Point missions :

A ce jour, la campagne IR est la priorité.

Une audioconférence avec les chefs des SIP est prévue cet après-midi.

Une mobilisation des agents est demandée avec pour priorité leur protection : respect des distances, gel hydroalcoolique,...

Preuve en est, les 40 % de présentiel (qui est la norme qui circule) pour la campagne déclarative ne seront peut être pas appliqués, ces chiffres seront modulables en fonction de la volumétrie des besoins.

La Direction veut faire au mieux et éviter la promiscuité pour ne mettre personne en danger mais il ne faut pas mettre le SIP en difficulté pour manque d'effectif.

Lors de l'audioconférence avec les chefs de service, des décisions pourraient être prises, ce qui est sûr, c'est le recensement des forces à mobiliser pour réussir au mieux cette campagne.

Quant à l'aide émanant du PUC ou de la Direction, cela sera sur volontariat, à distance ou en présentiel mais tout en respectant les règles de distanciation et les gestes barrières.

Pour l'accueil téléphonique, nous avons demandé (oserions-nous dire : « encore une fois »!!!) que soit revu le message d'accueil et que celui-ci soit changé en donnant le numéro du centre d'appel qui nous couvre. Et oui ! C'est une nouvelle ! Nous sommes couverts par un centre d'appel ! Nous pensions que ce ne serait pas si tôt mais apparemment, c'est déjà effectif. La Direction va se renseigner pour modifier ce message. Cela ne signifie pas que l'on n'aura pas d'appels (souvenez-vous de le décharge du numéro national pour le PAS) mais au moins cela nous déchargera un peu.

Les téléphones portables et les ordinateurs portables sont donc, en priorité, envoyés en nombre aux Centres de contact.

Les agents qui sont actuellement (par la force des choses) en confinement et qui veulent télétravailler, doivent faire la demande de télétravail à leur chef de service en mettant en copie la Direction.

À ce jour, la campagne hors confinement n'est pas envisagée, on attend la date de fin de confinement avec l'expression du président lundi soir. Toutefois, nous ne saurons pas si celle-ci ne sera pas encore reportée (Allo Madame Irma!!!).

Et pour en finir avec la campagne, la brochure papier est arrivée, elle sera distribuée cet après-midi ou mardi dans les services concernés.

Pour le Fonds de solidarité aux entreprises, : les premiers paiements sont intervenus, plus de 1000 pour l'Indre avec seulement 36 déclarations à revoir. Le pic est prévu pour le 17/04/2020, cela nécessitera sûrement plus de travail mais rien d'alarmant, tout ceci sera traité avant la campagne déclarative (encore elle!!!). Il n'y a apparemment pas eu de trop de problèmes de connexion et peu de téléphone car ce sont surtout les comptables qui gèrent la demande. Cependant une hausse du nombre de mail est à déplorer mais grâce une dérivation des mails vers la Direction qui les prend en charge, c'est gérable.



Point congés :

Concernant les congés qui avaient été posés et validés avant la période de confinement mais dont la période est pendant le confinement, 2 choses :

- ceux qui sont au travail ou en télétravail peuvent les annuler puisqu'ils ont travaillé.
- ceux qui sont en ASA ne peuvent pas les annuler.



Concernant les journées de report, pas de position, nous avons précisé que le syndicat avait lui comme information que l'on pouvait les reporter d'autant la durée du confinement. La Direction est preneuse de l'information... Toutefois, pour les personnes concernées par des problématiques de congés, nous leur conseillons de s'adresser directement à Madame Deslandes (par mail).

Pour l'incidence des autorisations d'absence sur les jours RTT : toujours pas de nouvelles mais on s'est entendu dire que les ASA ne donnaient pas droit aux RTT.

Lundi étant férié, prochaine réunion le mercredi 15 avril 2020



Pour nous comme pour la direction la priorité reste la sécurité et la protection des agents.

Tenez-nous informés de votre situation sur vos sites et dans vos services.

Prenez soin de vous, lavez vos mains et le reste !

